



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1092

Texte de la question

FAITS LIÉS À L'ACCIDENT FERROVIAIRE DE BRÉTIGNY-SUR-ORGE

M. le président. La parole est à M. Yves Albarello, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Albarello. Monsieur le Premier ministre, je veux revenir sur la catastrophe ferroviaire survenue à Brétigny-sur-Orge.

En préambule, permettez-moi d'avoir à nouveau une pensée émue pour les victimes et les familles qui sont dans la douleur d'avoir perdu un proche, mais aussi de souhaiter un prompt rétablissement aux nombreux blessés.

Mais à ce volet dramatique et douloureux se sont ajoutés des problèmes d'insécurité. Nous avons appris que quatre plaintes ont été déposées pour faits de vol, et l'hebdomadaire *Le Point* nous a révélé qu'un document confidentiel de la direction centrale des CRS faisait état de jets de projectiles et de vols sur les victimes du déraillement du train. La version officielle diffusée par les autorités politiques, policières et sanitaires n'en fait pas état.

Or le compte rendu des forces de l'ordre est sans ambiguïté. Je cite la synthèse de la direction centrale des CRS : « À leur arrivée, les effectifs de la CRS 37 devaient repousser des individus, venus des quartiers voisins, qui gênaient la progression des véhicules de secours en leur jetant des projectiles. » Et l'article poursuit : « Certains de ces fauteurs de troubles avaient réussi à s'emparer d'effets personnels éparpillés sur le sol ou sur les victimes. »

Pourtant, les ministres présents sur place ont démenti à l'unisson tout caillassage sur les forces de secours et vol sur les victimes. Ainsi, sur i>Télé, le ministre des transports déclarait ne pas avoir eu connaissance « de victimes dépouillées », faisant simplement état « d'actes isolés » et « de pompiers qui, par petits groupes, ont été accueillis de façon un peu rude ».

En revanche, dès le vendredi, le syndicat de police Alliance a fait état de scènes de pillage avec un groupe de jeunes qui « aurait dépouillé les victimes ». Ce fut démenti avec virulence par de nombreux responsables socialistes ou ministres. Aujourd'hui, la synthèse de la DCCRS publiée par *Le Point* semble bel et bien donner raison au syndicat.

Ma question est donc simple : pourquoi, au plus haut niveau de l'État, y a-t-il eu la volonté de nous cacher la vérité ? Pourquoi ne pas reconnaître qu'une insécurité de plus en plus grande règne dans notre pays, qui est une des premières préoccupations de nos concitoyens ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, gardons le sens de la mesure et, permettez-moi de vous le dire, de la décence. Il n'y a pas eu de scènes de pillage, ni de caillassage d'envergure (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*),...

M. Pierre Lellouche. « D'envergure » !

M. Manuel Valls, *ministre*. ...ni de détournement des victimes, comme cela a pu être dit le soir de la catastrophe. Et il n'y a pas de vérité cachée comme on le prétend.

Il y a bien eu un certain nombre d'incidents (« Ah ! » *sur les bancs du groupe UMP*), que personne ne minimise, et qui sont évidemment inadmissibles, et il faut toujours être particulièrement sévère à l'égard de ceux qui abusent et profitent de la faiblesse et de la détresse des autres. Il y a eu des jets de projectiles au moment de la mise en place du périmètre de sécurité, et il y a eu, sans doute, des vols. Des plaintes ont été déposées (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), quatre plaintes, qui sont instruites par le parquet d'Évry. Par exemple, le téléphone portable d'un médecin du SAMU a été dérobé. Cinq interpellations ont eu lieu.

M. Patrice Verchère. Il est mal à l'aise !

M. Manuel Valls, *ministre*. Mais je ne laisserai jamais croire, comme cela a été dit, que des hordes sauvages se sont livrées à des exactions de masse.

M. Christian Jacob et M. Yves Nicolin. M. Albarello n'a pas dit cela !

M. Manuel Valls, *ministre*. Ce qui s'est passé, cet accident, que vous avez évoqué en commençant votre question, est un drame, et je vais vous répondre très franchement et très honnêtement, monsieur le député. On ne peut pas accepter qu'on salisse, comme on l'a vu avec les questions de votre groupe, en permanence. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) À Brétigny, la République a fait face, la nation s'est rassemblée dans la douleur. Les services de secours, les forces de l'ordre ont été remarquables. La population de Brétigny et les jeunes aussi. Alors, moi, monsieur le député, je vous laisse salir, et nous, nous célébrons les vrais héros de la République, ceux qui étaient présents là-bas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Franck Gilard. C'est scandaleux !

M. Philippe Vitel. Lamentable !

Données clés

Auteur : [M. Yves Albarello](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1092

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 juillet 2013](#)